

Conflit du Karabakh



Le coprésident américain du groupe de Minsk de l'OSCE, **James Warlick**, espère qu'il sera possible d'organiser dans un proche avenir un Sommet entre les présidents azerbaïdjanais et arménien, faisant suite à celui de Vienne en novembre dernier.

«Nous espérons que les présidents accepteront l'offre du Président Français Hollande de se rencontrer prochainement à Paris», a déclaré Warlick.

Il a ajouté que l'appel du Président Suisse Didier Burkhalter à des «négociations structurées» est aussi l'occasion aux parties de faire avancer le processus de paix.

Concernant les fréquentes violations du cessez-le-feu sur la ligne de contact, il a ajouté :

"Les coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE continuent à appeler les côtés afin de réduire les actions et la rhétorique qui pourraient augmenter les tensions ou endommager le processus de paix.

Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit et ces genres de provocations ne peuvent que ralentir le progrès vers notre objectif mutuel - un règlement pacifique et durable qui se traduira par la sécurité et la prospérité que la population de cette région mérite."

Interrogé sur la prochaine visite des médiateurs dans la région, Warlick a indiqué qu'il est impatient que les négociations se poursuivent dès que possible.

"J'ai hâte de poursuivre nos pourparlers dès que possible, dans la région ou ailleurs, bien que nous travaillons toujours pour planifier notre prochain engagement."

(...)



La Commission interparlementaire de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie et de l'Assemblée nationale de la République de Haut-Karabakh a adopté une déclaration, appelant sur les pays coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE à prendre des mesures concrètes pour retirer les tireurs d'élite de la ligne de contact entre les forces armées du Haut-Karabakh et

l'Azerbaïdjan, d'enquêter sur les incidents de frontière et d'exclure les déclarations et les actes d'incitation à la haine entre les peuples.

La déclaration souligne que la reconnaissance internationale de la République de Haut-Karabakh assurera l'irréversibilité du processus de règlement du conflit du Karabakh-Azerbaïdjan et montrera à l'Azerbaïdjan que le recours à la force ou la menace de la force est inadmissible.

Compte tenu que la signature de l'accord de cessez-le-feu du 12 mai 1994 a été une réalisation importante dans le processus de règlement du conflit du Karabakh, la Commission a réitéré l'importance du renforcement du cessez-le-feu afin d'assurer l'irréversibilité du processus de paix.

La déclaration réaffirme que le peuple arménien dans le monde entier utilise son potentiel pour assurer la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple du Haut-Karabakh, sur la base de la Charte des Nations Unies et les documents fondateurs du droit international.

La déclaration exhorte également les pays coprésidents à prendre les mesures nécessaires pour garantir la pleine participation de la République de Haut-Karabakh dans toutes les étapes du processus de négociation.